

Un peu de lecture ? Votre sélection d'articles est disponible. [Afficher cet email sur un navigateur](#)



JACQUES LE NAY
SÉNATEUR DU MORBIHAN
Newsletter n°122 - 31/08/2021

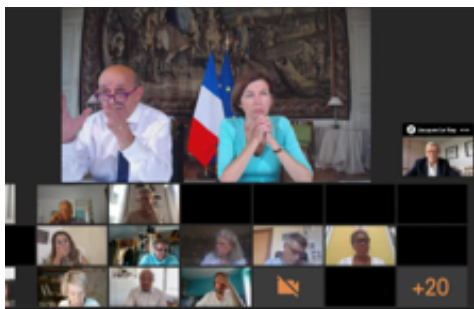
Retrouvez mon actualité au Sénat et dans le Morbihan
Bonne lecture

Groupe d'amitié interparlementaire France-Afghanistan

Un soutien sans faille au peuple afghan

Depuis la prise de Kaboul le 15 août dernier, **Jacques LE NAY a transmis au Quai d'Orsay toutes les demandes d'évacuation des familles afghanes directement menacées par les talibans**, du fait de leurs professions notamment en lien avec les gouvernements occidentaux, de leurs engagements en faveur des droits de l'homme et surtout des femmes... Alors que le dernier avion français s'est envolé ce weekend, Jacques LE NAY compte vérifier le sort réservé à chacune de ces demandes. Il s'agira, pour les personnes qui ont pu atteindre la France, d'**examiner les conditions d'accueil** proposées en favorisant le rapprochement avec des familles déjà installées, notamment dans le Morbihan. **Concernant les personnes restées sur place**, Jacques LE NAY interrogera le gouvernement sur les **solutions qu'il sera encore possible de leur apporter**.

Le 25 août, il a pu participer au point de situation au



Parlement réalisé par **Jean-Yves LE DRIAN, Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères** et **Florence PARLY, Ministre des Armées**. Comme l'ensemble des autres parlementaires participants, il a tenu à les remercier, ainsi que leurs équipes à Paris et Kaboul, pour l'immense travail fourni dans cette situation de crise et pour les informations ainsi transmises.

Le groupe d'amitié qu'il préside **organise une réunion de rentrée jeudi prochain, le 2 septembre**, pour faire le point sur la situation et auditionner notamment Damien Syed, sous-directeur d'Asie méridionale en charge notamment de l'Afghanistan.

Retrouvez sur le [site internet du Sénat](#) le compte-rendu des auditions réalisées et sur le [site internet de Jacques le Nay](#) l'ensemble de ses interventions sur le sujet afghan.

Dans le Morbihan

Rencontre avec le nouveau sous Préfet de l'arrondissement de Lorient, Baptiste ROLLAND



Jacques LE NAY a été honoré de la visite du nouveau Sous-Préfet de l'arrondissement de Lorient, Baptiste ROLLAND, le mercredi 25 août à sa permanence parlementaire à Plouay.

Ce fut l'occasion d'échanger sur leurs parcours respectifs mais également de faire un point sur quelques dossiers d'actualité de l'arrondissement.

11ème étape du #BigTour BPI France et France Relance



Jeudi 30 juillet, Jacques LE NAY a assisté avec Jean-Yves LE DRIAN, Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, à la 11ème étape du BigTour BPI France et France Relance, dans le cadre de la **promotion de l'entrepreneuriat et des entreprises locales**.

De nombreux élus et visiteurs étaient présents à cet événement. Ce fut également l'occasion de s'arrêter sur le stand de vaccination contre la Covid-19 tenu par les pompiers sur la plage de Carnac.

Déplacements en lien aux sujets agricoles



Samedi 31 juillet, **François-Denis MOUHAOU** s'est vu remettre à Pontivy la médaille du **Mérite agricole** pour ses 33 années d'engagement et de travail au lycée de Kerlelost en tant que professeur d'agronomie.

Le lendemain dimanche 1er août, Jacques LE NAY était à Grand-Champ pour la **fête de l'agriculture** en présence notamment d'**Yves BLEUNVEN, Maire de Grand-Champ, et de Laurent KERLIR, Président de la chambre d'agriculture du Morbihan**. « Une belle réussite et toutes mes félicitations aux jeunes agriculteurs du canton pour cette organisation aux multiples animations. » a déclaré Jacques LE NAY à l'issue de cette journée qui a connu un public varié et de nombreux rendez-vous.

10ème championnat du Monde de pêche sportive



Le 10ème championnat du Monde de pêche sportive au feeder s'est tenu du 12 au 15 août dernier le long de la Vilaine sur le parcours de Tranhaleux. Sur invitation de **Thierry POULAIN, Maire de Rieux**, Jacques Le NAY a assisté à la cérémonie d'ouverture de cette compétition

qui comptait, cette année, 15 délégations et 90 participants.

De nombreux pays n'ont pas pu faire le déplacement à cause des conditions sanitaires.

Au Sénat

Retour sur les questions écrites



Certains courriers ministériels étant restés sans réponse ces derniers mois, Jacques Le Nay a profité de la suspension parlementaire pour poser plusieurs questions écrites :

- Mesures règlementaires relatives à l'application de l'article 322-4-1 du code pénal à l'attention du ministre de l'Intérieur (Question écrite n° 24146): l'objectif de cette question est d'accélérer la prise du décret permettant aux gendarmes l'utilisation de l'**amende forfaitaire délictuelle** lors de l'installation illicite de gens du voyage.
- Transmission des chiffres relatifs aux exportations de bois issus des forêts françaises à l'attention du ministre de l'agriculture et de l'alimentation (Question écrite n° 24028): il s'agit

d'obtenir les chiffres précis relatifs aux exportations, notamment de grumes de chênes, compte tenu de la **pénurie actuelle de bois**.

- Remboursement des voyageurs en cas de faillite d'une agence de voyage à l'attention du secrétaire d'État chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la francophonie (Question écrite n° 24045): en cette période estivale, la question de la prise en charge des voyages annulés par des agences en faillite se pose.

Règlementairement, le gouvernement dispose d'un délai de deux mois pour répondre aux questions ainsi posées, dont les réponses feront l'objet d'articles dans les prochaines newsletters.

Retrouvez sur le [site du Sénat](#) l'ensemble des questions, écrites ou orales, avec ou sans réponse, posées par Jacques LE NAY.



Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan

Conception et réalisation : Jacques LE NAY

Contact: j.le-nay@senat.fr

Palais du Luxembourg 15, Rue de Vaugirard 75006 PARIS

Tél : 01 42 34 15 26

Permanence parlementaire 5, rue du Docteur Berthy 56240 PLOUAY

Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires: Virginie GUIEAU – Vincent COWET — Clémence CASSE

Votre adresse de messagerie est uniquement utilisée pour vous envoyer les lettres d'information de Jacques LE NAY.

Si vous souhaitez ne plus recevoir cette newsletter, [suivre ce lien](#)

© Tous droits réservés

